



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Toujours découronné

Au regard de l'histoire, le dimanche des Rameaux est la plus antique fête du Christ-Roi. Ainsi l'avait prédit le prophète Malachie : « Voici que ton roi vient à toi, juste et sauveur ; il est pauvre, monté sur une ânesse » (Mal 9, 9). Son royaume n'étant pas de ce monde, il avait certes refusé l'acclamation trop humaine d'une foule aux vues simplement temporelles (Jn 6, 15). Mais en ce jour, il organise lui-même et réclame les hommages de son peuple. Car roi, il l'est plus que jamais en sa Passion, qu'il voulut souffrir en notre nom, lui, tête de son corps mystique qu'est l'Église. Celle-ci est son royaume, auquel il légua sa paix par sa Passion rédemptrice. C'est cette royauté que célèbrent les Rameaux, c'est cette royauté que nous avons reconnue et vénérée lors de la magnifique liturgie introductive à la Semaine Sainte. Notre roi par sa croix a fracassé les portes de la mort, il a ouvert les portes du Ciel. À sa suite nous avons franchi le seuil de l'église, persuadés qu'à sa suite nous franchirons celui du Ciel.

Tandis que, habités de joie vous viviez en votre paroisse ces moments aussi beaux qu'intenses, d'autres événements se déroulaient à Rome, au cœur de la chrétienté. Place Saint-Pierre, le pape François faisait résonner les paroles d'un hymne à la paix qu'il venait de composer, interprétée par un « artiste » de ses amis. À coups de batterie et d'électronique, les premières paroles s'élevèrent : « Ce message est de lumière et d'espérance, lumière qui traverse l'obscurité ». Pour

qui, par miracle, ferait abstraction du tintamarre faussement appelé musique, une espérance peut-être se levait, ces mots étant une évocation lointaine du magnifique cantique du *Benedictus* (Lc 1, 68-79). Il n'en fut rien, tout au contraire. Plutôt que de chanter avec Zacharie l'aurore du salut apporté par le Messie, le pape François n'alignait que platitudes : « Ne laisse jamais le passé déterminer ta vie, regarde toujours en avant. L'avenir est dans ton esprit, dans tes mains, dans ton cœur ». Et son refrain disait suffisamment à la gloire de qui il chantait : « Pour que tous soient Un, les murs ont disparu, seulement la valeur de la rencontre qui est le pont vers la paix ». En cette composition, aucune allusion au Christ ni à Dieu, mais simple évocation d'une "panreligion" du sentiment, entièrement centrée sur l'homme : « Quand tu te trouves face à la douleur, tu dois faire ce que le cœur demande parce que les gestes les plus authentiques sont les seuls qui conviennent, etc. ».

À lui seul, ce terrible contraste dit suffisamment l'abîme qui sépare la Rome actuelle de la Tradition catholique. L'enjeu n'est point seulement celui de la liturgie. Il relève de la foi comme de l'espérance. Leur foi concrète n'est plus dans le Christ unique sauveur, qu'ils continuent jour après jour de découronner ; leur espérance n'est plus chrétienne, mais seulement humaine. Cette foi dans l'Homme, nous refusons de la partager ; de même que leur illusoire espérance dans la valeur de la rencontre, vécue à

coup d'œcuménisme et de relativisme. En tout cela, nous ne verrions que niaiserie, s'il n'y avait blasphème implicite envers Notre Seigneur Jésus-Christ. Pour nous, nous ne pouvons vivre la rencontre aux dépens du bien de la foi, dussions-nous pour cela subir l'injustice. Coûte que coûte, nous ne voulons cesser de proclamer cette primauté absolue de Jésus-Christ, quitte à être condamnés à sa suite par d'injustes juges (1 Pe 2, 23). Garder, dans notre vie personnelle comme dans notre combat, la première place à ce roi pauvre, Prince de la Paix, là est notre victoire.

Abbé P. de LA ROCQUE

Page 1 Editorial

M. l'abbé P. de La Rocque

Page 2 L'affaire Galilée : une erreur de l'Église ?

M. l'abbé P. de La Rocque

Page 4 Être apologiste ou faire de l'apologétique ?

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 6 Mon poisson rouge doit-il changer de bocal ?

par M. l'abbé J.-P. Boubée

Page 8 Une couronne pour Marie

par M. l'abbé G. Billecoq

Page 10 La Maternité divine de Marie

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 11 Il y a deux cents ans... La bienfaitante Restauration, interrompue par Napoléon

par Michel Fromentoux

Page 15 Activités — Annonces

L'affaire Galilée : une erreur de l'Église ?

— Abbé Patrick de La Rocque —

Octobre 1992 : après treize ans de réexamen du cas Galilée, la Commission dirigée par le cardinal Poupard remettait ses conclusions. C'était une "loyale" reconnaissance des "torts" dont fut responsable le Saint-Office, et à cause desquels Galilée "eut beaucoup à souffrir". Par cette nouvelle repentance, Jean-Paul II espérait tourner la page d'une Église jugée obscurantiste et opposée à la science. Qu'en est-il, au regard de l'histoire ? Enquête en sept questions, autour du livre d'Aimé Richardt, *La vérité sur l'affaire Galilée*.

L'héliocentrisme est-il né avec Galilée ?

Ainsi que l'indique suffisamment son nom, la révolution copernicienne n'est pas le fait de Galilée. Cinquante ans avant la naissance de ce dernier, vers 1473, Copernic publiait son *Petit Traité*, lequel exposait pour la première fois l'hypothèse de l'héliocentrisme.

On sait l'accueil que lui réserva Luther : « Ce fou de Copernic veut bouleverser toute l'astronomie, mais l'Écriture dit que Josué arrêta le soleil et non la terre ». De même, pour Melanchthon, « le système de Copernic est une fantasmagorie et le renversement des sciences ». Calvin, quant à lui, dénonça ces gens « si frénétiques, non pas seulement en la religion, mais pour montrer partout qu'ils ont une nature monstrueuse, qu'ils diront que le soleil ne bouge, et que c'est la terre qui se remue et qu'elle tourne. Quand nous voyons de tels esprits, il faut bien dire que le diable les ait possédés et que Dieu nous les propose comme des miroirs pour nous faire demeurer en sa crainte ».

La réaction catholique fut autre : le pape Clément VII se fit présenter le *Petit Traité* (1533), puis, après étude, le cardinal Schönberg demanda à Galilée, en termes louangeurs,

la publication de l'ensemble de ses hypothèses : « ... J'ai appris que non seulement tu connais admirablement les découvertes des anciens mathématiciens, mais que même tu as constitué une nouvelle doctrine du monde, selon laquelle la terre se meut, tandis que le soleil occupe le lieu le plus bas, et par conséquent, le plus central de l'univers... C'est pourquoi, homme très docte, je te demande de la manière la plus instante de communiquer aux savants ta découverte, et de m'envoyer aussi rapidement que possible les fruits de tes méditations nocturnes... »

Voilà de quoi détruire ce lieu commun qui veut que la science nouvelle ait été mieux accueillie dans le milieu de la Réforme que dans celui de l'Église catholique !

Comment se fit la renommée de Galilée ?

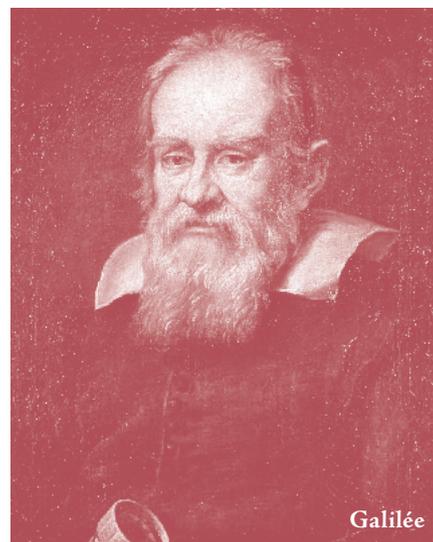
Après des débuts scientifiques difficiles (son premier contrat de professorat à Pise ne fut pas renouvelé), Galilée fit sa renommée en s'attribuant l'invention du télescope. Imaginé et réalisé par des Hollandais, ceux-ci vinrent le présenter à Padoue. Galilée, après avoir assisté à une démonstration, usa de ses relations pour leur interdire l'entrée de Venise, et réalisa en quelques jours

sa propre lunette, certes plus puissante que celle des Hollandais. C'en était assez pour le présenter aux yeux du doge comme l'inventeur. Galilée multiplia ensuite les observations, découvrant par exemple que le sol de la lune n'était pas parfaitement lisse, ou encore les lunes de Jupiter, découvertes confirmées par Kepler. Nous étions en 1610.

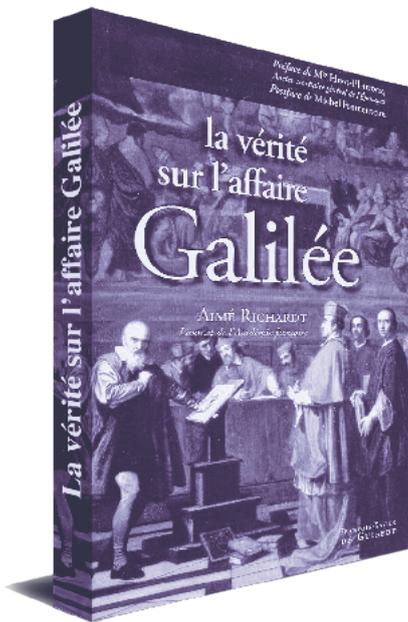
Galilée a-t-il fait avancer l'héliocentrisme ?

C'est en 1613 que Galilée défendit pour la première fois les thèses de Copernic. Sa première erreur fut d'affirmer l'héliocentrisme non plus comme une hypothèse, mais comme une certitude, alors qu'il n'en apportait aucune preuve scientifique. Les seuls arguments avancés étaient d'ailleurs erronés : à son sens, le mouvement des marées était la preuve du mouvement de la terre. Les jésuites du Collège Romain lui rétorquèrent aisément, preuve à l'appui, que les marées étaient le fait de l'attraction de la lune et non du mouvement de la terre. Galilée ne voulut en démordre et maintint toute sa vie cette grossière erreur scientifique, tout comme celle qu'il commit sur la nature des comètes.

Mais il y avait plus grave : non seulement Galilée ne faisait pas œuvre scientifique mais, quoique simple laïc, il se lança dans l'exégèse pour montrer que l'héliocentrisme n'était pas contraire aux Saintes Écritures. Or, face au protestan-



Galilée



tisme, le concile de Trente avait rappelé que l'interprétation du texte sacré relevait de la seule autorité de l'Église. S'affranchissant de cette règle, Galilée alla jusqu'à affirmer que la Bible n'est exempte d'erreur que lorsqu'elle parle des vérités religieuses et du salut des âmes, thèse gravement erronée...

Après les premiers remous entraînés par sa prise de position, Galilée publia en 1615 son manifeste copernicien, sous forme de lettre ouverte à la grande douairière duchesse de Toscane. Il y réaffirmait toutes ses assertions, sans en apporter plus de preuves mais en attaquant avec mépris ses contradicteurs.

L'ouvrage de Galilée fut-il mis à l'index ?

Oui. En réponse au manifeste copernicien, le cardinal Bellarmin, S.J., fut chargé du cas Galilée. Il lui reprocha, ainsi qu'à ses défenseurs, de ne pas parler par hypothèse mais de façon absolue, et surtout d'user d'une exégèse aussi personnelle qu'audacieuse. A la demande du pape Paul V, il signifia à Galilée la mise à l'index de son ouvrage ainsi que de celui de son défenseur Foscarini, « comme ayant tenté une réinterprétation des Écritures » (5 mars 1616). Il fut également interdit à Galilée de soutenir, d'enseigner, ou de défendre l'opinion de l'héliocentrisme, maintenant et pour la suite des temps, sous peine de poursuites par le Saint-Office, ce que Galilée promit.

Est-il vrai qu'Urbain VIII fit volte-face devant les positions de Galilée ?

Le 6 août 1623 le cardinal Maffeo Barberini, grand admirateur de l'astronomie en général et de Galilée en particulier, fut élu pape sous le nom d'Urbain VIII. Galilée accourut aussitôt à Rome où le pape lui prodigua amitié et honneurs, lui accordant jusqu'à six audiences. Le Pape recommanda à Galilée de rester sur le terrain scientifique et lui montra les risques qu'il y aurait à en sortir. Il refusa néanmoins de rapporter le décret de 1616 qui imposait à Galilée le silence sur les théories coperniciennes. Pourtant, se croyant invulnérable, Galilée publia en 1632 son *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* qui n'apportait pas plus de preuves que sa lettre de 1615 mais tournait en ridicule ses adversaires, y compris les arguments avancés par Urbain VIII. Les ennemis de Galilée avaient ainsi suffisamment à faire valoir auprès du pape pour l'ouverture d'un nouveau procès.

La condamnation de Galilée fut-elle injuste ?

Une commission fut donc établie en 1632. Huit chefs d'accusation furent retenus contre Galilée, parmi lesquels : 1) avoir mis en tête du livre *l'imprimatur* de Rome, sans ordre ; 2) être sorti de l'hypothèse en affirmant d'une manière absolue le mouvement de la terre et la stabilité du soleil ou en regardant comme impossible la négation de cette opinion... 5) avoir mal usé de l'argument des marées ; et enfin, Galilée avait enfreint l'ordre donné en 1616 de ne pas enseigner ni défendre de quelque manière que ce soit le mouvement de la terre.

Instruit en procès, Galilée commença par se parjurer, affirmant sous serment que son *Dialogue*, loin de défendre la théorie de Copernic, la combat. C'était là folie, inspirée par le seul mépris de ses contemporains : mentir à un tribunal de l'Inquisition aurait dû l'expédier, au mieux, faire une longue pénitence dans un couvent.

La sentence fut rendue le 22 juin

1633 : «... Nous disons, déclarons et jugeons que toi, Galilée, [...] t'es rendu [...] véhémentement suspect d'hérésie : en ce que tu as cru et soutenu une doctrine qui est fautive et contraire à l'Écriture Sainte et divine, à savoir que le soleil est le centre du monde et ne se déplace pas d'est en ouest, et que la terre est en mouvement et n'est pas le centre du monde, et que l'on pouvait soutenir et défendre comme probable une opinion après qu'elle eut été définie et déclarée contraire à la Sainte Écriture ».

On le constate : la sentence telle qu'énoncée par le Saint Office, pour ne pas reprendre la si juste précision des chefs d'accusation, condamne moins les véritables méfaits de Galilée que l'affirmation catégorique de l'héliocentrisme. Ce jugement suppose même à tort que l'héliocentrisme est défini et déclaré contraire à la Sainte Écriture. Quant aux termes de ce jugement, il semble donc que l'on doive dire de Galilée qu'il était condamnable, qu'il était à condamner, mais qu'il fut mal condamné.

Galilée eut-il à souffrir des prisons de l'Inquisition ?

Rien n'est plus faux. Il faut au contraire dire que jamais "prisonnier" ne fut aussi bien traité : plutôt que l'enfermement habituel au Château Saint-Ange le temps du procès, sort réservé même aux hauts prélats, résidence lui fut accordée à l'ambassade de Toscane. Le procès achevé, il fut autorisé à s'établir auprès de son ami, l'archevêque de Siennes, et put retrouver sa maison de campagne d'Arcetri cinq mois plus tard. Il y était libre de recevoir à sa guise.

Mais une fois de plus, l'histoire céda le pas à la désinformation des encyclopédistes lorsqu'ils affirmèrent qu'à l'issue de son procès, Galilée dut retourner dans les prisons de l'Inquisition. C'est que de Galilée il fallait faire un martyr, celui de la Science injustement persécutée par le dogmatisme de l'Église.



Être apologète ou faire de l'apologétique ?

— Abbé François-Marie Chautard —

Comment convertir nos contemporains si facilement oublieux de Dieu et de leur salut ? Comment être apôtre dans ce monde si éloigné de nos façons de penser et de vivre ?

Un bref regard sur l'Évangile peut nous éclairer. Notre-Seigneur y enseigne deux moyens ou méthodes apologétiques : montrer le vrai visage du christianisme et en manifester l'origine divine.

Le premier moyen se distingue de triple manière :

- montrer Jésus-Christ,
- montrer la doctrine de Jésus-Christ,
- montrer une vie conforme à Jésus-Christ.

Venez et voyez

Dans son premier chapitre, l'évangéliste saint Jean rapporte sa découverte du Messie. C'était le lendemain du baptême du Christ.

« Jean [Baptiste] se trouvait encore là, avec deux de ses disciples [André et Jean]. Et ayant regardé Jésus qui passait, il dit : 'Voici l'Agneau de Dieu'. Les deux disciples l'entendirent parler, et ils suivirent Jésus. Jésus s'étant retourné, et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : 'Que cherchez-vous ?' Ils lui répondirent : 'Rabbi (ce qui signifie Maître), où demeurez-vous ?' Il leur dit : 'Venez et voyez'. Ils allèrent et virent où il demeurerait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là » Jn 1, 35-39.

La réponse de Notre-Seigneur est lumineuse et tellement conforme au cœur humain. À ces disciples de Jean qui commencent à le suivre et entrent

en contact avec lui, en lui demandant où il habite, Notre-Seigneur ne répond pas directement mais se contente d'inviter les deux hommes à le suivre et à ouvrir tout grands leurs yeux.

C'est habile, car donner la réponse à la question d'un ignorant est parfois risqué. Il pourrait ne pas la comprendre ou se méprendre. Pis, il pourrait se scandaliser d'une doctrine trop élevée pour lui.

Il convient souvent de faire de même auprès de nos contemporains. Avant d'essayer de leur prouver par a plus b que les « traditionalistes » ne sont pas les plus effrayants, les plus sectaires et les plus inhumains des hommes ; avant et afin de dissiper leurs préventions, notamment sur la messe « en latin », les prêtres qui la célèbrent et les fidèles qui y assistent, il est parfois préférable de

les inviter simplement à venir assister à la messe, à une cérémonie, à un cours de catéchisme, à rencontrer un prêtre : « Venez et voyez ; faites-vous une idée par vous-même ; ayez-en le cœur net sans vous arrêter aux rumeurs ».

Après avoir rapporté cette parole de Jésus-Christ, saint Jean note qu'ils « restèrent auprès de lui ce jour-là » Jn 1, 39. Depuis ce jour, ils ne le quittèrent plus, preuve s'il en est que présenter le Christ, sa messe, les cérémonies de l'Église est parfois la meilleure apologétique, tant il est vrai que l'âme est faite pour Dieu et qu'elle trouve en lui son repos, c'est-à-dire le terme d'une quête inconsciente ou non. « Vous nous avez fait pour Vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet [littéralement n'est pas en repos] tant qu'il ne repose pas en Vous, Seigneur », écrivait saint Augustin au commencement de ses *Confessions*.

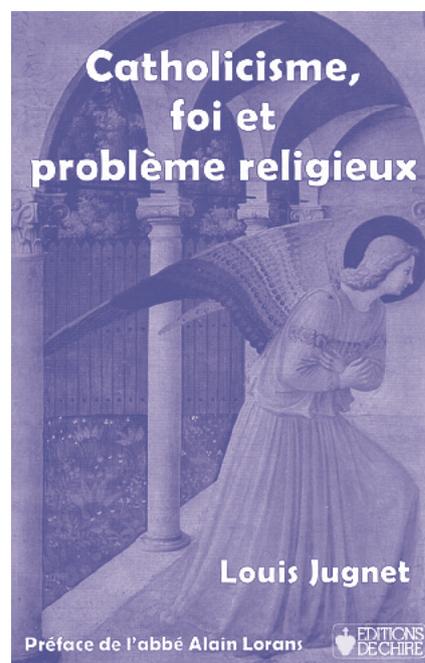
Montrer le vrai visage des cérémonies ou des fidèles n'est toutefois pas suffisant. Encore faut-il exposer la doctrine.

Announcer la parole du Seigneur

Lorsque Notre-Seigneur s'élève au Ciel et donne ses ultimes recommandations aux Apôtres, il leur enjoint de partir à la conquête des âmes. « Allez par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné » Mc 16/15-16.

Si Notre-Seigneur parle des miracles juste après ce passage, on notera qu'il ordonne à ses apôtres d'enseigner avec autorité et non de démontrer la crédibilité de leurs propos.

Là encore, on croit souvent qu'il faut argumenter, démontrer, prouver à l'envi la vérité et la véracité de la foi catholique comme si la présentation de la foi catholique devait nécessairement être précédée d'un tir d'artillerie syllogistique. Or, comme le rappelle opportunément Louis Jugnet dans *Catholicisme, foi et pro-*



blème religieux¹, la foi catholique est attirante par elle-même tant elle est cohérente et satisfaisante pour l'esprit. Et de citer Guérard des Lauriers : « La vérité divine présente une cohérence interne qui la fait être à elle-même le meilleur de ses instruments apologetiques »².

En effet, il n'est pas de question cruciale pour l'homme que la foi catholique laisse en suspens, et cela sans tomber dans le simplisme d'une réponse qui occulterait le mystère. La foi catholique, si elle jette une lumière puissante, harmonieuse et apaisante sur les questions capitales et aussi diverses que la destinée, la souffrance, la mort, le sens de la vie, la malice et la faiblesse humaines, l'amour humain, le travail et la société, n'ôte cependant pas le voile qui enveloppe ces problèmes.

Éclairante, équilibrée, respectueuse du mystère de l'être, de Dieu et de l'homme, telle apparaît à l'homme bien né la Révélation du Christ. Cette étape de découverte de la religion est souvent indispensable à la conversion d'une âme.

Elle n'est cependant pas la dernière. Car, après avoir montré le vrai visage du Christ en ses cérémonies ou sa doctrine, Notre-Seigneur nous apprend qu'il convient de le montrer en ses disciples.

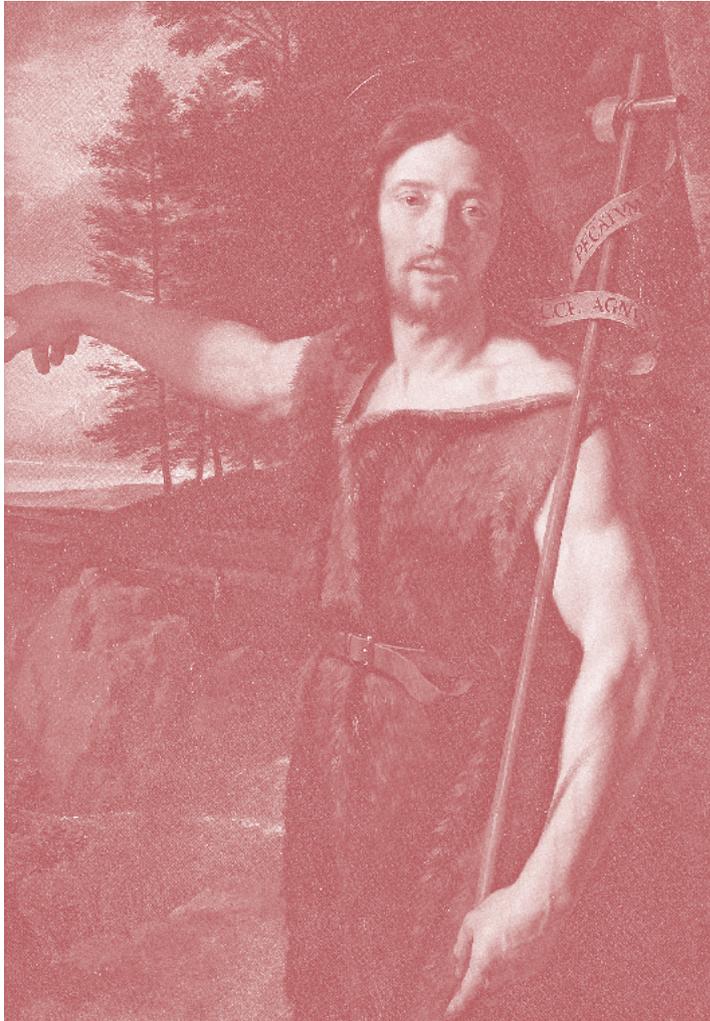
Présenter le vrai visage du christianisme

« Que votre lumière brille parmi les hommes, afin qu'en voyant vos œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux » Mat 5/16.

Ailleurs, dans son discours après la Cène, Notre-Seigneur en fait un

commandement de la première importance : « C'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Jn 13/35.

Il n'y a pas là manière plus claire d'indiquer aux chrétiens le rôle apo-



Saint Jean-Baptiste montrant le Christ (Philippe de Champaigne)

logétique de leurs mœurs!

Il arrive de se plaindre de l'état de décrépitude morale et religieuse de nos contemporains. Peut-être conviendrait-il de méditer sur la gravité de notre responsabilité en matière d'exemple à donner. Au demeurant, l'honnêteté de chrétiens au travail, la beauté édifiante des familles nombreuses, la piété des fidèles, le nombre de vocations, un je-ne-sais-quoi de plus chez des fidèles de la Tradition sont autant de motifs régulièrement donnés par les néophytes qui y ont entrevu la beauté et la vérité de la foi catholique.

En somme, avant de faire de l'apologétique, il convient d'être apologete par sa vie; avant de s'atteler à démontrer le christianisme, il s'agit de le montrer. « Qui est-il? [le Fils de l'homme], demandait l'aveugle guéri, afin que je croie en lui? » (Jn 9/36)

Apporter des arguments concrets

Cela dit, il est bon de démontrer les fondements rationnels de la foi catholique et d'apporter les arguments irréfutables de la crédibilité du dogme catholique. C'est encore Notre-Seigneur qui en donne l'exemple : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas, dit Notre-Seigneur aux Juifs incrédules. Mais si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, **croyez à mes œuvres** : afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi, et que je suis dans le Père. » Jn 10/37-38.

À ses Apôtres, au jour de l'Ascension, ses derniers mots seront pour appuyer du sceau divin des miracles la prédication de ses disciples : « 'Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons; ils parleront de nouvelles langues; ils prendront des serpents, et s'ils boivent quelque (breuvage) mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains aux malades et (les malades) seront guéris'. Après leur avoir (ainsi) parlé, le Seigneur

1. Réédité récemment par les éditions de Chiré, avec une préface de M. l'abbé Lorans, 77 p. 12 €.

2. L.-M. Guérard des Lauriers op, *Dimensions de la Foi*, Cerf, 1952, t. 1, p. 334.

Jésus fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu » Mc 16/17-19.

Et il est vrai que depuis 2000 ans que l'Église est l'Église, les miracles n'ont jamais manqué. L'époque contemporaine n'est pas en reste, et s'il fallait en citer un seul particulièrement adapté à notre temps imbu d'esprit scientifique, il faudrait mentionner le Saint Suaire de Turin. Ce « document » apologétique a du reste l'inestimable mérite de réunir en lui les deux types de preuves que nous avons détaillées : *montrer* la réalité de la Rédemption opérée par le Christ et *démontrer* la crédibilité du message du Christ.

Les notes de l'Église

Cette dualité de preuves, nous la trouvons également dans les notes de l'Église : l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité.

On peut ainsi les voir de deux manières. Comme des propriétés et comme des notes.

Vues comme des propriétés, ce sont des ornements de l'Église. Celui qui, dans un premier temps, se penche sur la doctrine du protestantisme, puis de l'islam par exemple et qui, dans un second temps, considère l'unité de l'Église, notamment l'unité de foi qui règne dans l'Église depuis sa fondation, celui-là ne pourra qu'admirer la perfection de l'Église. Une remarque similaire pourrait être faite sur la sainteté de l'Église, c'est-à-dire sur la sainteté de sa doctrine morale et sa capacité à produire des fruits de sainteté. Un rapide regard sur toutes les autres religions le convaincra qu'on ne trouve nulle part ailleurs en hauteur et en proportion une telle sainteté dans sa morale et dans nombre de ses membres.

Des remarques équivalentes pourraient être formulées au sujet de la catholicité et l'apostolicité de l'Église.

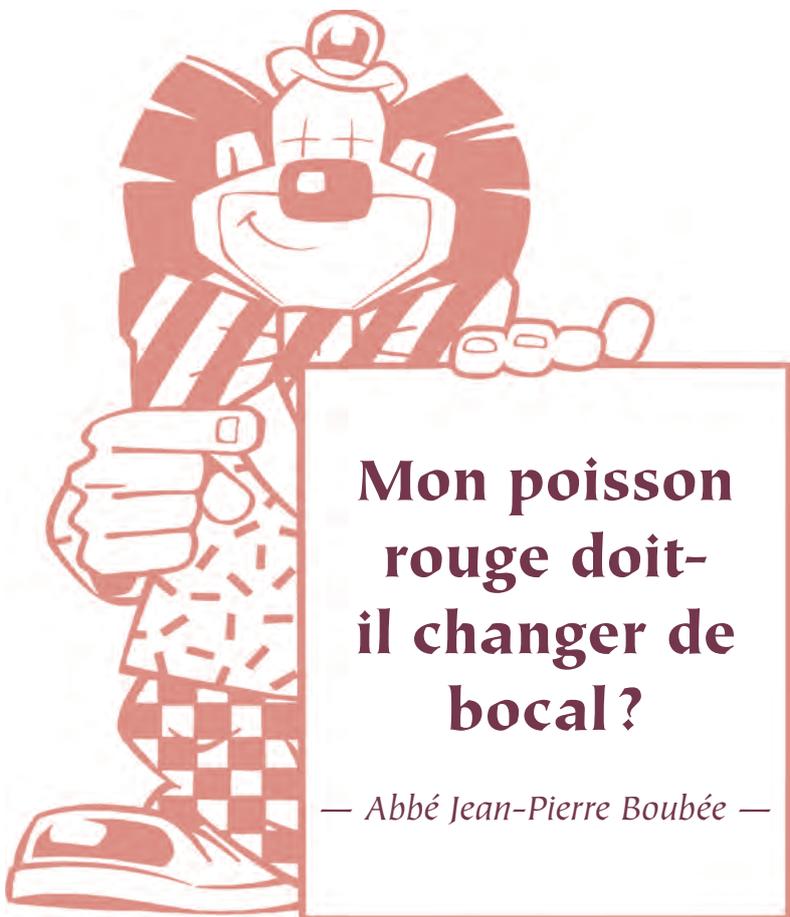
Quoi qu'il en soit, ces quatre propriétés attestent la beauté et la perfection singulières de l'Église de

Dieu. Dès lors, ces propriétés *notifient*, d'où le nom de notes, c'est-à-dire font connaître la divinité de l'Église et constituent des critères de visibilité de l'Église.

En d'autres termes, *montrer* les propriétés admirables de l'Église est la première étape pour *démontrer* la divinité de l'Église catholique.

Toute apologétique implique toujours ce double regard : montrer la perfection de la religion catholique pour en démontrer le principe surnaturel et divin. Et être apologiste par sa vie avant de l'être par ses paroles, ce qui est à la portée de chacun... ❁

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins – 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 09 56 05 57 64
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr
Directeur de la publication :
Abbé Patrick de La Rocque
Composition : www.actuance.eu
Impr. Moutot - 92100 Montrouge
ISSN 2256-8492 – Tirage : 1600 ex.
CPPAP N° 0316G87731



+ Question étrange, assurément. Et pourtant, quand vous le voyez tourner en rond dans une eau qui verdit peu à peu, la question se pose.

+ Plusieurs attitudes caricaturales répondent à cette mystérieuse question :

- ne pas voir que l'eau a tourné et qu'elle est malsaine est le plus simple ; tel est le propre de l'aveugle ;
- décréter qu'elle est suffisamment saine témoigne d'un a priori volontariste ;
- ne rien faire de peur que la voisine ne vous critique est affligeant ;
- affirmer tout haut que ce mélange nauséabond n'est « pas trop mal » et que le poisson saura faire la différence entre ce qui l'empoisonne et ce qui lui est salutaire relève de l'insouciance vaniteuse ;
- plus original, celui qui affirme qu'une nouvelle eau comporterait des bactéries ; il cherche à justifier son incurie ;
- enfin, il reste les inévitables craintifs qui ne peuvent supporter de voir le poisson temporairement hors du bocal afin de le rendre plus vigoureux ailleurs.

+ J'ai croisé souvent des enfants à pire enseigne que notre pauvre animal aquatique. Le bocal scolaire n'a jamais été assaini ; et celui des camps de vacances ou des

séjours à l'étranger est choisi selon les lois du hasard.

♦ Soyons bien d'accord : nous ne parlons pas de l'hygiène corporelle ou alimentaire : elles sont hypertrophiées ; tout le monde y pense et chacun est prêt à tenter un procès au voisin à ce sujet. Nous parlons des âmes spirituelles rachetées par Notre-Seigneur ; des intelligences si dures à accoutumer à l'effort et au vrai ; des volontés si enclines au mal quand personne ne les oriente.

♦ Ce pauvre petit, le voilà 6 à 8 heures par jour à entendre parler de Voltaire, de Rousseau, de Maupassant, de Freud, des Droits de l'homme... sans aucun jugement de valeur. Les parents insouciant affirment qu'ils réparent à la maison, et que l'enfant y voit clair tout seul. Notre petit poisson s'est habitué à son eau glauque ; d'autant plus qu'il ne pense pas qu'il en existe d'autres.

♦ Son petit frère peine à apprendre à lire, assommé par une méthode pompeusement qualifiée de semi-globale. Notre volontariste décrètera que la maîtresse est très bien et que l'école a bonne réputation.

♦ L'aîné part en camp chez les « poussins-ados de Mickey-plage ». Conséquence logique, car il a voulu arrêter le scoutisme qui lui paraissait un peu exigeant, ou parce qu'un camarade lui déplaisait ; il lui a suffi de prétexter qu'on n'y faisait rien. Il va côtoyer désormais tous ces camarades moins exigeants, armés d'internet en direct et de play-stations.

Avec beaucoup d'assurance, les parents se disent qu'il ne faut pas voir le mal partout. Si les autres adolescents se droguent un peu, le leur, lui, « ne fume jamais » quoi que ce soit ! Quant à la mixité : c'est un enfant très droit ! Il y a bien eu pendant l'année, cette étrange créature qui le faisait un peu arriver en retard le soir ; honni soit qui mal y pense ! À moins que, lassés de chercher, les parents optent pour laisser à leur progéniture deux mois de desœuvrement, dont les écrans pervers ne seront pas absents. Un hameçon bien alléchant n'a pas de raison de faire du mal à un poisson si bien éduqué.

♦ La sœur suivante a besoin d'apprendre les langues. Elle est promise à une brillante carrière. On la lui fait préparer par un séjour à l'étranger trouvé par voisinage, ou publicité habilement faite. Cette voisine a dit que c'était « très sérieux ».

Un mois sans sacrements, sans messe, à ne fréquenter que des gens à la pensée étrangère à notre monde chrétien : qu'importe !

En vain peut-on rappeler aux parents l'importance pour les enfants de profiter de quelques semaines plaisantes tout en jouissant d'un univers véritablement catholique. Le poisson rouge est prié de vivre sans oxygène dans l'eau, et sans nourriture.

♦ Il y eut à Saint-Nicolas, un étrange prédicateur – un peu « obstiné » semble-t-il – qui s'est échiné à montrer le puissant effort consenti par la Fraternité Saint-Pie X pour permettre à nos enfants d'accéder à

un enseignement catholique. Il paraît que l'Histoire de France y est complète et véritable, que l'enseignement religieux est rigoureux, que l'évolutionnisme n'est pas un dogme, qu'on y apprend qu'une tête ne se forme pas uniquement avec des maths...

« Nous mettons nos enfants ailleurs, dirent les parents, car ils doivent réussir leurs études, d'abord ». Sans doute espèrent-ils que les écoles authentiquement catholiques dépasseront les quasi 100 % actuels de réussites au bac !

Aquariophiles au regard sans profondeur : ils ne savent pas que lorsque l'animal semble tournoyer de bonheur de façon insolite, il approche de la mort.

♦ La distance fait peur aux récalcitrants. « Et puis, le quitter, le changer de bocal ; je ne pourrais en supporter l'idée. Mon poisson rouge, je le veux à côté de moi ! Ou dans un bocal chic ». Savoir s'il ne rencontrerait pas d'autres bactéries ailleurs. Car, bien entendu, la péché originel existe ailleurs. L'affaire est classée.

Le jugement sentimental désordonné et exarcebé prend le dessus sur les « lois de la vie », celles du développement des esprits, et des âmes.

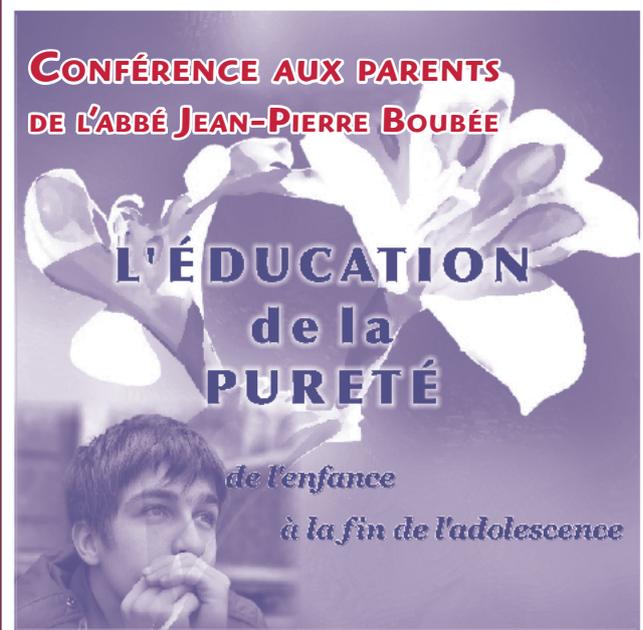
Telle est la triste histoire de ce poisson rouge qu'il fallait changer de bocal. Il tournoyait : on le croyait heureux. C'était le signe qu'il était empoisonné.

Telle est la triste histoire du fils de la maison : jamais il ne saura qu'il existe des écoles où l'air est sain. De la chrétienté, de ses racines culturelles, il n'en aura pas goûté l'harmonie. Des principes de la Révolution universelle, il n'en connaîtra pas la synthèse. Saupoudrée de culture religieuse, jamais son âme n'aura respiré le « grand air » de la beauté divine. ❀

Un nouveau CD sur un sujet important.

- Les éléments de l'éducation qui contribuent à une véritable pureté
- A qui revient cette éducation ?
- Les difficultés propres à chaque âge

A la procure de Saint-Nicolas, ou auprès de l'auteur.



Une couronne pour Marie

— Abbé Gabriel Billecocq —

Plire son chapelet... Voilà bien une expression qui éveille parfois en l'homme des sentiments contradictoires...

Une prière pénible...

En effet, s'il ne fait aucun doute que le chapelet est une prière merveilleuse, il est certain aussi qu'elle soulève en l'âme bien des réticences, voire des objections. Quel enfant n'a jamais poussé quelque soupir d'ennui ou de déplaisir quand ses parents l'ont appelé pour cette prière ? Quel adulte n'a jamais trouvé de bons prétextes afin de repousser à plus tard son chapelet pour finalement ne l'avoir pas récité... faute de temps ?

C'est une prière répétitive, lassante, fastidieuse, au cours de laquelle il ne se passe rien. On dit sans cesse la même chose, on se croit vite distrait, on ne trouve pas assez de temps. Et puis, on voudrait découvrir de nouvelles prières, tant il est vrai que l'homme moderne aime la nouveauté, le changement, la découverte.

HORAIRES DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue

9 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.

18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse

à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe et les mercredis en période scolaire.

Autant d'objections où chacun se reconnaîtra un tantinet... Apportons alors quelques réponses.

Une bonne habitude

L'une des marques de la vie chrétienne, et du reste de toute vie humaine, s'appelle l'habitude ou *habitus*. C'est l'une des forces de l'homme que de contracter, par la répétition des actes, des habitudes, bonnes ou mauvaises. Celles-ci se nomment vices, celles-là vertus. Or la vertu est nécessaire à la rectitude et à la stabilité de la vie chrétienne : dans la vertu, le fidèle fervent trouve la force et en même temps la facilité de repousser les tentations au péché.

Prier sans cesse : c'est ce à quoi nous invite Notre-Seigneur. Saint Paul s'en fait l'écho¹. La Très Sainte Vierge l'a répété encore à satiété dans les nombreuses apparitions qui ont jalonné les décennies précédentes². Or la répétition de la même prière ne vient-elle pas faciliter l'habitude ? Quelle école plus admirable alors peut-il exister pour la vertu (habitude) de religion (prière) que le chapelet lui-même ?

Il est bien certain donc que celui qui s'exerce à prier son chapelet quotidiennement entretient en lui la vertu de religion. Du reste, et c'est un effet de la vertu, il trouvera avec le temps un réconfort et une joie indicibles à pratiquer cette vertu.

Soyez simples !

Dans l'Évangile, Notre-Seigneur nous encourage plusieurs fois à redevenir comme des enfants. Or l'une des vertus qui caractérise l'enfance est la simplicité. Cette vertu est, peut-on dire, désarmante. Elle fait ressembler à Dieu.

Or le chapelet possède au plus haut point cette simplicité, laquelle s'allie merveilleusement avec l'amour spon-

tané et sincère. C'est saint Bernard, me semble-t-il, qui rendait compte de cette vérité en des termes frappants : « L'amour n'a qu'un mot ; il le dit sans cesse et ne se répète jamais. »

Il est bien aisé d'appliquer cette maxime au chapelet : il n'est composé que d'Ave, mais chacun exprime un peu plus le sursaut d'amour du cœur qui prie jusqu'à le réciter aussi fervemment que le saint Ange qui apparut à la Vierge Marie.

La grâce ne supprime pas la nature

Cet adage si connu trouve une excellente application dans la prière du rosaire. En effet, le chapelet respecte admirablement la psychologie de l'homme, et loin de se substituer à la démarche naturelle de l'âme humaine, il la respecte, l'assume, la guérit, l'ennoblit et l'élève.

Nous savons que notre connaissance prend son origine dans le sensible, puis que les sens fournissent leurs informations à l'imagination, laquelle propose un support à l'intelligence qui va s'exercer. Enfin, cette dernière devient lumière pour la volonté.

Or les mystères du rosaire fixent l'attention et l'imagination sur des scènes réelles (quoique passées) bien sensibles. L'art chrétien nous a laissé des chefs-d'œuvre admirables de ces scènes évangéliques. Les Annonciations ne se comptent plus ! Les tableaux de la Nativité sont nombreux et rivalisent de beauté !

D'ailleurs, le catholique gagnerait certainement en ferveur s'il prenait parfois la peine de prier son chapelet devant l'une ou l'autre image que l'art et la culture nous ont laissées. Que de routines évitées, que de distractions combattues de ce simple fait. L'imagination est alors captée et très probablement captivée, l'intelligence reçoit un support propre à contempler le mystère et la volonté est inclinée en douceur à imiter les vertus contenues dans les mystères.

Le chapelet pour tous !

Il est aussi une réalité qui frappe le prêtre dans son ministère. C'est cer-

1. I Thess V, 17

2. « Mais priez mes enfants... » par exemple à Pontmain.

tainement l'une des conséquences de la simplicité du chapelet, mais elle est admirable.

C'est une nécessité pour tous et chacun de prier. Or s'il est facile à l'homme adulte en pleine possession de ses moyens de prier par lui-même, on peut comprendre aisément que l'exercice peut s'avérer plus difficile pour d'autres personnes. Or le chapelet est une prière que toute personne de quelque âge et de quelque condition qu'elle soit peut réciter.

Tout d'abord l'enfant dont l'intelligence n'est pas encore très développée peut avec facilité retenir son *Je vous salue Marie*. Il n'a alors plus qu'à le réciter dix fois (et il sait rapidement compter jusqu'à dix...) pour avoir dit sa première dizaine. N'est-ce pas simple ? On rencontre hélas parfois de ces adultes qui veulent absolument composer une prière

n'ont-ils pas reçus de malades qui affirmaient réciter leur rosaire tous les jours parce qu'ils ne pouvaient faire autre chose ! Pour ceux-là, le paradis ne doit pas être très loin !

Que les adultes dans la force de l'âge ne se croient pas en reste ! La vie trépidante de notre siècle matérialiste peut certes accaparer au plus haut point la vie d'un homme. Mais il est toujours facile de trouver plusieurs fois dans la journée deux ou trois minutes de liberté pour égrener une dizaine de son chapelet : dans un transport, en marchant, lors d'une pause. Ce temps-là est si court qu'il est toujours facile de le trouver. Ce n'est plus ensuite qu'une question de volonté...

Une efficacité redoutable

Quant aux effets du chapelet, l'histoire est éloquente. Depuis sa révélation



Chapelet de saint Louis-Marie Grignon de Montfort

de leur cru pour le bon Dieu. Qu'ils se contentent de la facilité d'une dizaine et le bon Dieu en sera bien satisfait !

Cependant à l'autre extrémité de la vie, le prêtre qui visite les malades et les mourants s'aperçoit des bienfaits du chapelet. Ces chrétiens allongés sur un lit de douleur ou de mort sont parfois réduits à ne plus pouvoir lire, à fatiguer rapidement et à devoir supporter leurs infirmités. Le chapelet devient alors l'unique prière que le patient peut inlassablement égreiner sans fatiguer sa mémoire. Combien d'aveux les prêtres

à saint Dominique jusqu'à nos jours, nombreuses sont les victoires obtenues par l'intercession de cette simple prière. Victoires politiques tout autant qu'individuelles. Les jeunes baptisés qui découvrent cette couronne ne tarissent pas d'éloges sur les bienfaits qu'ils lui doivent.

A une époque matérialiste où l'on veut toujours du résultat, de la production, des chiffres, des effets palpables et tangibles, il n'y a qu'à s'essayer à une fidélité indéfectible à cette prière. Que de victoires alors en tout domaine et

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

CLOVIS Julien	5 avril
DESIRE Louis	5 avril
FELCE Frédéric	5 avril
GARROS Roland	5 avril
GRANGE Xavier-Régis	5 avril
GUEVEL Damien	5 avril
LOUIS Jeffrey	5 avril
PERRACHON	5 avril
REUMON Mathieu	5 avril
WOJCIESKO Vincent	5 avril
DESIRE Victoria	5 avril
DESIRE Fidélia	5 avril
DESIRE Aramintha	5 avril
DESIRE Arthémis	5 avril
NOURI Sarah-Pauline	5 avril
THACH Lucile	5 avril
THUMERELLE Hélène	5 avril
PUGA Edmond	6 avril
GLAUZY Adela	18 avril
de SAINT AUBERT Hélène	25 avril

Ont contracté mariage devant l'Église

Abilio FERREIRA avec Hélène THUMERELLE	5 avril
Roland GARROS avec Camille-Marie CZEKAJSKI	5 avril
Tancrede JOSSEAUME avec Marie-Adélaïde MICHEL	18 avril
Morgan FADA avec Laure CIESLA	25 avril

Ont été honorées de la sépulture ecclésiastique

Jeanne LECHIGUERO, 91 ans	8 avril
Odile COLSON, 99 ans	14 avril
Annick CHEVALIER, 93 ans	20 avril

peut-être tout particulièrement sur les torrents d'impuretés qui ravagent le monde et les âmes !

Alors ?

C'est décidé... le lecteur l'aura compris ! Il n'est aucune objection, aucune réticence qui puisse s'opposer à la récitation de ce psautier marial. Seul le démon s'y opposera, mais ses arguments ne sont qu'arguties sans valeur.

Si donc la Très Sainte Vierge a tant insisté dans ses dernières apparitions sur la récitation de cette belle couronne, c'est qu'il s'agit d'un moyen parfaitement approprié à notre temps. Le chapelet est facile, simple, réalisable par tous, même avec peu de moyens et peu de temps. Il est difficile de voir qui pourrait y échapper.

C'est un remède universel. En un mot c'est une prière catholique !



La Maternité divine de Marie

— Abbé François-Marie Chautard —

Très vite dans l'Église s'est posée la question de la nature de la maternité de Marie. Marie a enfanté Jésus, c'est une certitude, mais devait-elle pour autant être appelée mère de Dieu ?

Nestorius ne le pensait pas. Pour lui, Marie avait mis au monde l'homme Jésus mais non pas Dieu.

Ce refus de reconnaître en Marie la mère de Dieu fut auprès des fidèles le signal de la déviation de l'hérésiarque qui allait aboutir à sa condamnation par le concile de Chalcédoine en 451, lequel nommerait solennellement Marie mère de Dieu, *Theotokos* en grec, comme nous le disons dans le *Je vous salue Marie* sans même plus nous en étonner.

Oportet hæreses esse

Cette hérésie nestorienne est intéressante par les réponses qui lui furent apportées et par les perspectives magnifiques que ces dernières ouvrirent sur la théologie et la piété mariales.

Saint Cyrille d'Alexandrie, docteur de l'Église et grand adversaire de Nestorius, remplaça le problème là où il se posait, c'est-à-dire dans la réalité de l'Incarnation.

Si Jésus-Christ était, comme le disait le concile de Nicée, vrai Dieu et vrai homme, alors Marie était une vraie mère, et donc mère de Jésus, vrai Dieu et vrai homme.

En effet, de quoi est-on mère lorsqu'on enfante un nouveau-né : du corps ou de la personne ? Dit-on de notre mère qu'elle est notre mère ou mère de notre corps ? Notre mère, bien évidemment. Et s'il arrive que des qualités nouvelles soient attribuées à tel fils bien après sa naissance, comme la présidence de la République, le grade de général ou l'ordination sacerdotale, on dit en toute vérité : c'est la mère du président, du général, de l'abbé, etc. quand bien même cette mère ne serait pas à l'origine de telle qualité acquise par son fils.

Il en est de même pour Jésus. Si Jésus est vrai homme, si son incarnation est réelle, sa mère est vraiment mère. En conséquence, on peut et on doit parler de la mère de Jésus. Or, Jésus est Dieu, prêtre et roi. Marie est donc la mère de Dieu, du souverain prêtre et du roi des rois même si elle n'est pas à l'origine de la divinité de son fils. C'est donc avec raison qu'on loue Marie en l'appelant Mère de Dieu, mère du Très-Haut.

Marie, une vraie mère ?

Que Marie soit une vraie mère nous ouvre des vérités plus belles encore. Dans l'ordre naturel et humain de la génération, la mère digne de ce nom conçoit son enfant avec tout son cœur et pas seulement son corps.

La génération naturelle d'un petit homme est le fruit de l'amour d'un homme et d'une femme. À moins de réduire la génération humaine à un acte purement bestial et animal de l'instinct charnel, on conviendra que la maternité humaine est une affaire de cœur autant et plus qu'une affaire de corps.

Autant dire qu'une mère digne de ce nom n'est pas une pure matrice matérielle, mais le berceau conscient et volontaire d'un enfant.

Or, ce qui est vrai d'une femme naturellement constituée doit l'être bien davantage lorsqu'il s'agit de la seule femme parfaitement pure dans son âme et dans son cœur, la Vierge Marie. Marie a donc conçu Jésus avec tout l'amour dont l'Immaculée était capable.



Vierge à l'Enfant (Philippe de Champaigne)

Maternité et virginité

C'est ici qu'on mesure la grandeur de la virginité de Marie. On

voit souvent la virginité de la maternité de Marie au regard de son fils, terme de sa maternité. Marie est vierge car il ne convenait pas que le Fils de Dieu eût un père humain. Mais il faut aussi considérer cette virginité du point de vue de Marie, dans son cœur même et pas uniquement dans sa chair.

Si dans l'ordre normal et habituel des choses, un enfant est le fruit de l'amour mutuel de son père et de sa mère, dans la maternité divine au contraire, la conception de l'Enfant-Dieu n'est point issue d'un amour humain, si noble soit-il. Entièrement donné à Dieu par son vœu de virginité, le cœur de Marie conçoit son enfant dans un pur amour de Dieu où n'entre pas l'amour d'un homme. La virginité du cœur de Marie sert ici la maternité de son cœur.

La vérité de l'Incarnation du Fils de Dieu nous conduit ainsi à honorer l'amour maternel de Jésus.

Mais cela nous conduit aussi à comprendre que Ma-

rie a conçu son Fils dans son âme et dans son cœur avant de le concevoir dans son corps.

Or, si cette conception corporelle supposait une grâce éminente, cette conception dans son âme appelait une grâce suréminente.

Maternité et Immaculée Conception

Pour que le cœur virginal de Marie conçût le Fils de Dieu avec toute la pureté et la sainteté de l'amour, il fallait que ce cœur de Marie fût entièrement livré à Dieu, que l'appel de la grâce de Dieu ne rencontrât aucun obstacle, aucun frein dans l'âme de Marie. Il fallait en un mot, que le cœur de Marie fût immaculé, c'est-à-dire exempt de toute faute et doté d'une grâce sans pareille, pour être à même d'aimer comme il convient ce divin enfant.

(à suivre)



Il y a deux cents ans... La bienfaisante Restauration, interrompue par Napoléon

— Michel Fromentoux —

JI y a eu 200 ans, le 3 mai 1814, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, né en 1755, devenu le roi Louis XVIII en juin 1795, effectuait son entrée solennelle à Paris comme un père de famille qui revoyait ses enfants dont il avait été séparé par vingt-cinq ans d'exil et d'infortune...

Il faut en finir avec la légende des Bourbons revenus "dans les fourgons de l'ennemi". Le retour des Bourbons s'imposa en 1814 comme la solution de bon sens, pour des raisons d'équilibre européen, car il fallait à Paris un pouvoir qui ne fût l'obligé d'aucun des vainqueurs de Napoléon, et pût pré-

server l'indépendance de l'Hexagone.

En fait, la Révolution avait échoué sur toute la ligne; elle n'avait pas donné à la France la démocratie, qu'elle avait laissée suivre sa pente naturelle et se transformer en dictature terroriste puis impériale; et elle n'avait pas été capable, après 1792, de donner au pays des frontières naturelles, puisque, pour les conserver, il avait fallu que la Convention déclarât la guerre à toute l'Europe, et que l'empire, dépassât ces frontières et, finalement, ouvrit la nation à l'invasion par l'Europe entière. Il n'y avait donc qu'une chose à faire: c'était de rappeler les Bourbons. Toute autre combinaison politique était vaine, car un régime qui tirerait son origine de la Révolution serait condamné à la guerre, et

la France était au bout de ses forces! Seule la monarchie pouvait prendre la responsabilité, et dans l'honneur, de signer la paix¹.

La France libérée

Ce que la France désirait le plus ardemment, c'était d'être délivrée de l'occupation étrangère. La monarchie était tout à fait innocente de cette guerre, imposée en 1792 par la Législative, donc par la Révolution, à Louis XVI qui n'en voulait pas, ... cette guerre qui venait de se terminer si lamentablement en 1814! La France semblait alors vouée à l'asservissement ou au démembrement.

Le traité signé à Paris le 30 mai 1814 ne nous accordait qu'une légère modification de frontières. Louis XVIII avait sagement tenu à mettre la plus longue distance entre Paris et les portes d'invasion. À la suite de quoi déguerpirent les Russes, les Prussiens et les Autrichiens qui occupaient encore le sol de France, tant à Paris qu'en province. Tous les Français surent gré à leur roi d'avoir mis dehors ces étrangers indésirables, même si certains, plus épris de gloire militaire que de paix, s'étonnèrent de voir si vite sacrifiées les conquêtes de la Révolution et de l'Empire, oubliant que c'était l'Empereur lui-même qui les avait perdues.

La Charte octroyée

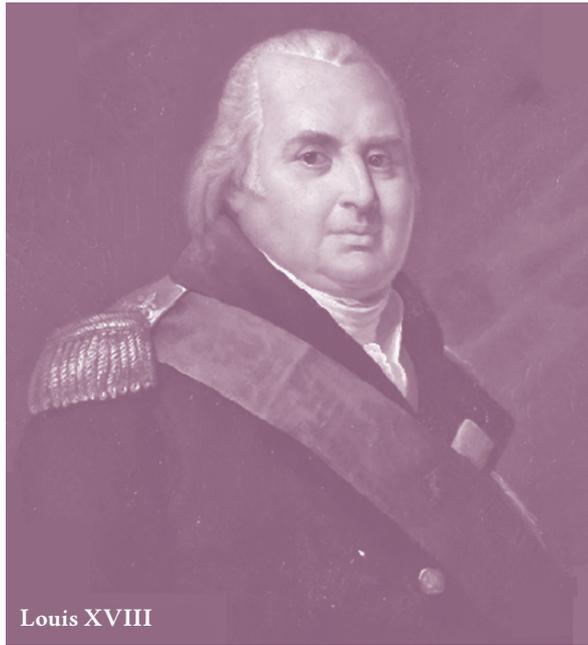
Quelques jours après le départ des troupes étrangères, le roi promulgua la Charte. C'était son œuvre. Au lieu d'une charte accordée qu'avait prévue le Sénat, il donna aux Français une charte « octroyée », c'est-à-dire émanant de la seule volonté royale. Le principe monarchique devait être sauf, ou bien ce n'était pas la peine de restaurer la monarchie !

Louis XVIII voulut aussi dater la Charte de l'an de grâce 1814, et de la dix-neuvième année de son règne, car, selon les coutumes de la monarchie, il datait le début de son règne de la mort officielle de son prédécesseur, le petit Louis XVII, fils de Louis XVI, le 8 juin 1795. En effet le décès ce jour-là de l'enfant de Temple, avait fait immédiatement de son oncle, comte de Provence, le roi sous le nom de Louis XVIII. Aucune révolution ne pouvait traverser l'ordre, ni la date de la succession au trône².

En revanche, la Charte reprenait, hélas, à son compte les acquis de la Révolution en tout ce qui touchait à la liberté individuelle, à la propriété (y compris les biens nationaux), à l'égalité des citoyens. Le roi de droit divin reconnaissait même les principes inclus dans la Déclaration des Droits de l'Homme, lesquels avaient pour mission de tuer toute trace de droit divin... La religion catholique, apostolique et romaine était proclamée religion d'État, mais

l'on reconnaissait à l'individu le droit de croire et de pratiquer le culte de son choix.

Les pouvoirs du roi étaient nettement définis. Sa personne était inviolable et sacrée; il était le chef de l'exécutif, le chef suprême de l'État, commandait les forces de terre et de mer, déclarait la guerre, signait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nommait à tous les emplois d'administration publique et dressait les règlements et or-



Louis XVIII

donnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. Quant à la puissance législative, le roi l'exerçait collectivement avec la Chambre des pairs et la Chambre des députés. Le pouvoir royal semblait très solide, mais les Chambres avaient sur lui un moyen de pression : elles votaient l'impôt.

Les sages avertissements de Bonald

C'était une constitution de juste milieu : un pouvoir apparemment très fort, avec beaucoup de démocratie pour le surveiller. Cela ne pouvait convenir au maître de la Contre-Révolution, le vicomte Louis de Bonald, lequel, entrevoyant l'avenir, constatait que « dans un siècle de peu de foi, on doute, et on est perdu ; et, au lieu de cette foi qui transporte les montagnes, on agit par de petites considérations qui échouent devant un fêtu »³.

Évidemment, Louis XVIII, qui ne souhaitait pas être sacré, était un homme du XVIII^e siècle dont la foi ne transportait pas les montagnes, il était un sceptique distingué et, s'il pensait sincèrement poursuivre l'œuvre de ses ancêtres pendant mille ans, il n'en souhaitait pas moins adapter celle-ci à la mentalité du temps. Ce rêve de « monarchie pondérée », déclenchait les reproches amers de Bonald écrivant à Joseph de Maistre que la Charte était « une œuvre de folie et de ténèbres », « un établissement de main d'homme », bâti « à côté des fondements », un « funeste présent », une « boîte de Pandore » porteuse de toutes les calamités.

Bonald voyait avec peine la France succomber à « cette maladie de constitutions écrites et de pouvoir partagé ». Quand on lui disait que la France avait enfin une constitution sur le seul modèle possible, il rétorquait que les faiseurs de constitutions, à toute époque, imitateurs d'institutions étrangères, négligent l'esprit de la nation, cet esprit qu'ont façonné, au long des âges, la religion, les nécessités et les habitudes qui lui sont particulières. Ils oublient, comme dit aussi Bonald, que

Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 4 mai 2015, 19 h 30 : M. Thierry Buron
14-18, détruire l'Autriche-Hongrie !

Lundi 11 mai 2015, 19 h 30 : M. Sylvain Tournyol du Clos
Communiquer à la manière du Christ

Lundi 18 mai 2015, 19 h 30 : R.P. Jean-Dominique op
Le soupir de Pilate

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 7 € (étudiants : 3,50 €)

1. Jacques Bainville, *Histoire de France*
2. Père Guillaume Berthier de Sauvigny, *La Restauration*, Flammarion, 1955
3. Cité par Michel Toda, *Bonald, théoricien de la Contre-Révolution*. Ed Clovis, 1997

« la Constitution d'un peuple est le mode de son existence » et que « demander si un peuple qui a vécu quatorze siècles, un peuple qui existe, a une constitution, c'est demander, quand il existe, s'il a ce qu'il faut pour exister, c'est demander si un homme qui vit, âgé de quatre-vingts ans, est constitué pour vivre ». Or la France avant 1789 vivait si bien qu'elle régnait sur l'Europe par une sorte de magistrature suprême, par « droit d'aînesse » et Bonald était écœuré de la voir livrer toutes choses, même les plus graves, aux délibérations des députés ! Car mettre la main à la loi n'est pas une mince affaire à la portée du moindre parvenu sorti des urnes.

Le pire était que le sentiment monarchiste, qui, jusqu'en 1789, était tout naturel, devint sous la Restauration l'expression d'un parti, avec tout ce que ce mot comporte de cuisine politicienne, de marchandage, de volonté de compromettre le roi, ou d'entraver ses décisions, donc de l'empêcher d'être l'arbitre suprême au-dessus de

tous. C'était tout le drame de la Restauration. La royauté ne se donnait guère les moyens de faire beaucoup de bien. Certes elle allait éviter de grands maux, mais cette peur de se montrer fidèle à la foi et à l'expérience de Clovis et de saint Louis, la paralysa et peu à peu la priva de ses plus enthousiastes fidèles. Par chance, elle tint près de



Joseph de Maistre

quinze ans, accomplissant une œuvre magnifique de rétablissement financier et redonnant à la France une place de choix dans la diplomatie européenne. Charles X, frère et successeur en 1826 de Louis XVIII, allait la retremper sans fausse honte dans ses origines en se faisant sacrer, puis en réalisant le vœu séculaire de saint Louis : la prise d'Alger qui, en 1830, renouerait avec la tâche civilisatrice du royaume de France, juste au moment où une nouvelle révolution allait éclater.

Le tigre dans un magasin de porcelaine

Or pour le moment, en 1815, les militaires rentrés en France après avril 1814, qui n'avaient donc pas vu la France envahie et meurtrie, avaient le sentiment d'une déchéance imméritée, sans compter l'irritation des officiers à la "demi-solde". Alors, n'ayant rien d'autre à faire, ils complotaient... Il serait toutefois abusif de dire que le mé-

« Joseph de Maistre, qui résidait alors à Saint-Petersbourg comme représentant du royaume de Piémont-Sardaigne fut consulté par le duc de Serra-Capriola qui était censé défendre les intérêts de Louis XVIII. Maistre défendit âprement la position du prétendant. 'Il faut être équitable, disait-il, on ne saurait exiger du roi de France qu'il déclare qu'il n'attend la couronne que de la libre volonté des Français et que si la nation le rappelle au trône [...]

Sans entrer à cet égard dans des détails qui me mèneraient trop loin, je me bornerai à signaler deux erreurs qui me paraissent influencer trop sur la politique actuelle. La première, c'est que le rétablissement du roi sera le fruit d'une délibération et que, par conséquent, il s'agit de capter par tous les moyens possibles la volonté de la nation ; la seconde, c'est ce que le roi de France est un pauvre homme qui a besoin de tout le monde et dont personne n'a besoin. C'est tout le contraire. Aucune révolution politique, bonne ou mauvaise, ne résulte d'une délibération.

Le peuple française n'a rien voulu de ce qui s'est fait, depuis "la nation, la loi et le roi" jusqu'au capitaine-empereur ; il en sera de même du changement que nous attendons. Tout se fera par la force des choses, et la guerre ne doit servir qu'à donner le mouvement. Quant au roi de France, il est, dans l'état même où il se trouve actuellement, au rang de tout ce qu'il y a de grand et de plus imposant dans l'univers. Je ne suis pas suspect en le disant, puisque je ne suis pas son sujet ; mais j'affirme sans balancer que les puissances qui le soutiennent ont autant besoin de lui qu'il a besoin d'elles.

L'Europe n'est ébranlée et ensanglantée, depuis quinze ans, que parce qu'il n'est pas à sa place [...] Au lieu donc de parler aux Français de la bonté qu'ils auront de rappeler leur roi, il serait plus royal et plus philosophe de les entretenir du service inestimable qu'il leur rendra en revenant à sa place ».

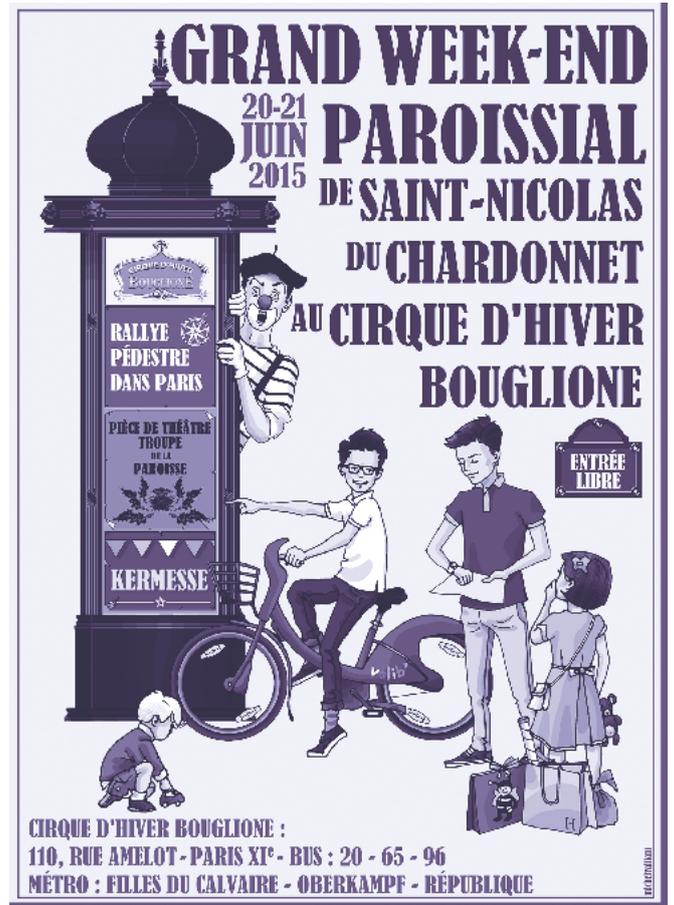
Cité par Evelyne Lever, Louis XVIII, Fayard, p. 287-288.

contentement était général. Le redressement en moins d'un an était spectaculaire, la France avait retrouvé ses frontières d'avant la Révolution, elle disposait d'une armée et elle était en train de reprendre la cinquième place dans le concert des nations.

Le congrès de Vienne (Autriche), réuni depuis le 18 septembre 1814, regroupait les représentants des puissances victorieuses de Napoléon et traitait des questions internationales posées par la refonte des frontières des États amputés ou créés par l'Empereur. En principe, la France ne devait pas être invitée à ces négociations. Or Louis XVIII, persuadé que tout redécoupage de la carte de l'Europe pouvait avoir des répercussions sur le sort de son royaume, demanda et obtint pour le rusé Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord une place à la table du congrès. Sa présence fut admise à titre seulement consultatif, mais l'homme était assez adroit pour, entré par la petite porte, acquérir rapidement une importance colossale. Recourant à la discussion et même au bluff, il parvint à empêcher la Prusse d'absorber la Saxe et à consolider une grande Pologne détournant la Russie de toute expansion à l'ouest.

On en était là des délibérations quand on apprit que Napoléon, par un nouveau coup de tête, revenait de l'île d'Elbe et que la France presque entière se ralliait à lui... Pourtant, tous les Français sérieux prévoyaient qu'une nouvelle tentative de l'Empereur se solderait par une catastrophe pire que celle de 1814...

Il n'empêche que, ayant débarqué au Golfe Juan le 1^{er} mars 1815, Napoléon était aux Tuileries le 20, comme un tigre dans un magasin de porcelaine, tandis que Louis XVIII, abandonné de tous, se retirait à Gand (« notre père de Gand »...) L'aventure durerait cent jours, pas un de plus,



et se terminerait le 18 juin 1815 à Waterloo, après avoir causé des dégâts incalculables que nous examinerons le mois prochain et que Louis XVIII aurait une nouvelle fois à réparer !



MOTS CROISÉS - Problème N° 05-15

par Cecilia DEM

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT

- 1) Locution fautive très répandue pour conjurer ce qu'on ne désire pas voir se produire
- 2) Ils n'existent plus que dans les paroisses de tradition - Elle s'appelle maintenant Tell al-Muqayyar.
- 3) Le lait la subit parfois.
- 4) Sans elle on court plus vite.
- 5) C'est leur

seigneur. 6) On ne le prononce plus à l'église, mais sans arrêt dans la vie de citoyen - Pour une adresse Internet.

7) C'est un poète... ou un sourire forcé - Quatre lettres pour un dimanche sans messe.

8) Première étape d'un harcèlement postal - On peut aimer y séjourner sans être snob - On y peut boire de bons petits Touraine.

9) Même à l'envers, reste la «belle des belles» - Le cœur justifie l'abréviation.

10) Quand il n'était qu'un collégien, c'est sans doute ainsi qu'on marquait le vestiaire de ce futur président des États-Unis - Termine pourtant un infinitif.

11) Il fallait en recueillir un certain nombre pour être candidat le mois passé.

VERTICALEMENT

- A) Ils vont leur train dans certains milieux
- B) Après le passage de Marie-Rose? - Habite un État qui n'a rien d'une république.
- C) Il est peut-être temps de changer de lunettes! - Organise des séjours pour adolescents studieux (sigle).
- D) Sympathique petit train belge - Les Français semblent en manquer.
- E) S'est noyée dans son Marais? - La tâche paraît peut-être moindre ainsi.
- F) Délice d'été pour

petit Allemand - Belle Égéenne.

G) Ce dadaïste alsacien ne devrait pas se formaliser de se voir ainsi bouculé - Deux lettres pour un quotidien régional - Les Broutains y vivent.

H) Indispensable à la marche.

I) Même à l'envers, c'est un luron - Y jouer les élections serait plus expéditif!

J) Chacun devrait acquitter la sienne.

K) Les mairies ne vont pas les ranger tout de suite - Zorro est son défenseur.

SOLUTIONS du N° 04 - 15

HORIZONTALEMENT :

- 1. VOUGLAISIEN.
- 2. ENTOURLOUPE.
- 3. NO - ARTICLES.
- 4. DMC - OSA
- 5. AARON - QUI.
- 6. NTE (Net) - QUITUS.
- 7. GOÛTS - CB (Carte Bancaire).
- 8. EPSOM - ÉTUI.
- 9. RÉOUVERTURE.
- 10. ŒIL - GIBSON (Mel).
- 11. TSS - LOFT.

VERTICALEMENT :

- A. VENDANGEROT.
- B. ONOMATOPEES.
- C. UT - CREUSOIS.
- D. GOA - TOUL.
- E. LURON - SMV (Services Militaires Volontaires).
- F. ARTS - EGO.
- G. ILIAQUE - RIF.
- H. SOC - UI - ETBT (Botte).
- I. IUL (Lui) - ICTUS.
- J. EPEE - UBU ROI.
- K. NESSOS - NEI (Nie).



Veillée pascale



17 baptêmes d'adultes, telle fut la moisson de Pâques. Venus de tous horizons, ces jeunes baptisés sont une source d'encouragement pour nous tous ainsi qu'un exemple de générosité par leur changement de vie et l'engagement qu'ils ont manifesté. Que nos prières les accompagnent dans leur vie nouvelle!



la consécration
à Marie, leur
nouvelle mère

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Vendredi 1^{er} mai

- + à 13h00, exposition du TSS jusqu'au lendemain 7h00; nuit d'adoration assurée par le MJCF
- + 17h45 : II^{es} Vêpres de saint Joseph artisan
- + 18h30 : messe chantée de St Joseph

Samedi 2 mai

- + 7h00 : reposition TSS
- + 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- + pas de cours de catéchisme pour les enfants (vacances scolaires)
- + 18h30 : messe chantée du Cœur Immaculé de Marie

Dimanche 3 mai

- + 17h45 : concert spirituel d'orgue par M. Emmanuel Hocdé, avec des œuvres de Boëly, Brahms et Fauchard

Lundi 4 mai

- + 19h30 : conférence à l'IUSPX par M. Thierry Buron « 14-18, détruire l'Autriche-Hongrie ! »

Mardi 5 mai

- + 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul
- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 6 mai

- + 15h00 à 17h00 : réunion de la Croisade (chapelle de la rue Gerbert)
- + messe chantée des étudiants

Jeudi 7 mai

- + 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 8 mai

- + 19h15 : chapelet des hommes

Samedi 9 mai

- + 10h45 : baptême de Nicolas Licina
- + 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- + 14h30 : reprise des cours de catéchisme pour les enfants
- + 16h00 : messe des catéchismes

Dimanche 10 mai

- + vente croissants-café à la sortie des messes au profit des Cadets de France

Lundi 11 mai

- + A partir de la messe de 18h30 réunion du Tiers Ordre de la FSSPX
- + 18h30 : messe chantée des apôtres St Philippe et St Jacques
- + 19h30 : conférence à l'IUSPX par M. Tournyol du Clos : « Communiquer à la manière du Christ »
- + 20h00 : réunion Civitas en salle Saint-Germain

Mardi 12 mai

- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 13 mai

- + 18h30 : messe chantée des étudiants
- + 20h00 : réunion des étudiants (Cercle Saint-Louis)

Jeudi 14 mai

- + Ascension - fête d'obligation. Pas de cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 15 mai

- + pas de consultations juridiques gratuites ce mois-ci

Samedi 16 mai

- + pas de cours de catéchisme pour adultes

Dimanche 17 mai

- + de 9h00 à 12h30 : ouverture de la bibliothèque en salle des catéchismes
- + vente de fruits sur le parvis

Lundi 18 mai

- + 19h30 : conférence à l'IUSPX par le R.P. Jean-Dominique : « Le soupir de Pilate »

Mardi 19 mai

- + 19h15 : réunion du Tiers-Ordre franciscain
- + 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul
- + 20h00 : doctrine approfondie

Mercredi 20 mai

- + 18h30 : messe chantée des étudiants
- + 20h00 : conférence pour les étudiants et jeunes pros par M. l'abbé de La Rocque : « Éloge de la féminité ».

Jeudi 21 mai

- + 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 23 mai

- + 13h00 : cours de catéchisme pour adultes

- + 17h15 : baptêmes d'adultes
- + 18h30 : messe paroissiale chantée – première communion des nouveaux baptisés

Lundi 25 mai

- + pas de garde l'après-midi - confessions de 17h30 à 18h30
- + 18h30 : messe chantée

Mardi 26 mai

- + 18h30 : messe chantée
- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 27 mai

- + 18h30 : messe chantée des étudiants
- + 20h00 : réunion des étudiants (Cercle Saint-Louis) avec une conférence de Mme Deswarte sur les institutions politiques chrétiennes

Jeudi 28 mai

- + 18h30 : messe chantée
- + 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 29 mai

- + 18h30 : messe chantée

Samedi 30 mai

- + 14h30 : chapelet organisé par SOS Tout-Petits
- + 9h00 à 17h00 : recollection prép. à la confirmation pour les enfants
- + 10h00 à 13h00 : recollection préparatoire à la confirmation pour les adultes
- + 13h00 : cours de catéchisme pour les adultes
- + 18h30 : messe chantée

Dimanche 31 mai

- + 10h30 : messe pontificale (Mgr de Galarreta)
- + 16h00 : cérémonie de confirmations - pas de vêpres ni de Salut
- + sur le parvis, vente de gâteaux au profit de la meute de louveteaux

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).